

ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

Circonscription de Villeurbanne 1
PROCÈS-VERBAL du CONSEIL D'ÉCOLE

ÉCOLE	Maternelle Emile ZOLA 117 rue Dedieu 69100 VILLEURBANNE
Date	19 mars 2024
Commune	VILLEURBANNE 1

Participants	prénom, nom, fonction
--	BERTHIER Jennifer, professeure des écoles, directrice d'école
--	ROBES Muriel, coordinatrice adjointe périscolaire
--	MICHEL Audrey, professeure des écoles
--	JOVER Alexandra, parent d'élève
--	VEYRIERES Frederic, parent d'élèves
--	LATOIR Lorène, professeure des écoles
--	NOIROT Christel, professeure des écoles
--	DROUARD Rémi, professeure des écoles
--	FORT Agathe, adjointe au maire
--	MONDESERT Marion, professeure des écoles
--	DALMON Manoé, professeure des écoles
--	BAGNON Anne-Laure, professeure des écoles
--	Justine CUSSET, parent d'élèves
--	Elodie POCHON, parent d'élèves
--	PELOSSE Cléo, parent d'élèves
--	Franck CHOVELON, REDP Mairie de Villeurbanne
--	RAYNAUD Jean, Président de l'Association des Parents d'élèves
Total 17 participants	

Absents excusés	prénom, nom, fonction
--	BACAR Mir-Ati, parent d'élève élue
--	DROUARD Rémi, professeur des écoles

Ordre du jour
1- Approbation du Procès-Verbal du 1er Conseil d'Ecole
2- Le périscolaire
3- Effectif prévisionnel 2024/2025 et Campagne d'inscription
4- Suivi des travaux
5- Les actions de l'Association des Parents d'Elèves
6- Les actions du Projet d'Ecole
7- Projet NEFLE
8- Questions diverses

Rédaction du procès-verbal

1- Approbation PV du 1er Conseil d'Ecole

Abstention : 0 / Contre : 0 / Pour : adopté à l'unanimité

2- Périscolaire

- Présentation de l'équipe :

- Direction : coordonnateur : Mehdi Labidi / adjointe : Muriel Roblès
- Animatrice contractuelle : Souad Baalla
- Equipe d'animatrices complète
- Temps méridien : 7 Atsem et 7 animatrices,
L'absentéisme des Atsem, pour diverses raisons (changement de collectivité, maladie, ...) a du, quelquefois, être compensé avec l'équipe des animateurs de l'élémentaire.
L'accompagnement des enfants de maternelle pendant le temps de restauration, a toujours été priorisé par rapport à l'élémentaire
- Périscolaire du soir : 7 animatrices
- Mercredi : 5 animatrices

- Fréquentation : Sensiblement la même que depuis le 1^{er} conseil

- Garderie du Matin : Moyenne de 15 enfants
- Temps Méridien : Moyenne de 130 enfants +/-10 enfants en +
- Périscolaire soir : 80 enfants présents (45 % des enfants présents au temps d'accueil du soir sortent à 17h30)
- Mercredi une moyenne de 40 enfants.

- Fonctionnement :

Temps Méridien : pas de changement

- Le relai se fait entre l'équipe du temps méridien et l'équipe enseignante dans la classe de l'enfant
- Les enfants sont ensuite installés dans la cantine pour le repas qui finit à 12h40 maximum
- Des animations ont été proposées par la cuisine centrale auxquelles les animatrices ont fait participer les enfants en décorant la cantine : semaine du Goût, coupe du monde de Rugby, Noël, semaine anti-gaspi, semaine de l'amitié (Saint Valentin)

Accueil du Soir :

- Deux sorties sont proposées : une à 17h30 jusqu'à 17h35 et une de 17h50 à 18h00
- Chaque famille s'est engagée à respecter son engagement d'heure de sortie.
La mise en place de cette sortie intermédiaire est par moment difficile car certaines familles ont gardé le fonctionnement T1/T2 de l'année dernière.
Quelques retards de parents à la sortie de 18h00 (attention longues journées pour les enfants)

ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

- Une organisation par binôme de classe permet de gérer au mieux les sorties à 17h30 : une animatrice gère les enfants sortants à 17h30 pendant que la seconde s'occupe des enfants sortant à 18h00
- Ce fonctionnement permet également de proposer des projets d'animations plus variés
- Intervenants extérieurs :
 - Pour la période 1 : l'ASUL est intervenue auprès de la classe 5 : le bilan est positif les enfants ont beaucoup apprécié la variété des activités sportives proposées et le professionnalisme des intervenants

Accueil Mercredi :

- Accueil des enfants de 7h30 à 8h30 en salle de motricité : rappel que le portail est ouvert pendant 1H en continu, donc fermeture à 8h30, il est important pour le bon fonctionnement des activités que les retards soient évités
- Deux temps d'activités sont ensuite proposés : une de 8h30 à 10h00 et l'autre de 10h30 à 12h00 avec un temps de récréation entre les deux.
- Départ des enfants de 12h00 à 12h30
- Intervenants extérieurs :
 - * Ebulliscience : les enfants ont apprécié l'originalité de l'activité et ont fait des découvertes enrichissantes : « expérimenter pour découvrir »
 - * Sens et savoir : de la graine à l'assiette du 6 mars au 10 avril

Découverte du fonctionnement des composteurs mis en place par la Métropole, visites des composteurs autour de l'école, découvertes d'activités manuelles avec des peintures issues de légumes et de la cuisine...

• Modalités administratives : RAPPEL

- Inscriptions obligatoires pour l'ensemble des temps et particulièrement le matin
- Pas de prise en charge à titre exceptionnel si l'enfant n'est pas inscrit au périscolaire au moins un jour de ce même temps via l'espace KID
- Délai de modification via l'espace famille : 10 jours ouvrables
- Facturation au prévisionnel, donc importance de gérer au mieux son inscription via l'espace famille
- Coordonnées du périscolaire :
 - **Tél : coordonnateur : 07 89 63 23 41**
 - **mail : perisco.zola@mairie-villeurbanne.fr**

Pensez à nous envoyer un message ou à nous appeler afin que vos enfants soient prêts lorsque vous arrivez.

3- Effectifs prévisionnels 2024/2025

Campagne d'inscription : du 4 mars au 3 mai (lien étroit entre école, mairie et Inspection de l'Education Nationale, notamment concernant la fermeture de classe, afin de ne pas surcharger les classes restantes)

Etape 1 : passage en mairie pour récupérer un certificat de préinscription ou par Internet

Etape 2 : RDV avec directrice et l'enfant

Etape 3 : Répartition des futur.e.s PS en fonction : sexe, âge, langage, comportement, affinités (copains, voisins), crèche / nounou / parents, placement dans la fratrie, périscolaire/cantine

ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

Pour les demandes de dérogation au périmètre scolaire :

Etape 1 : passage en mairie pour récupérer un certificat de préinscription ou par Internet

Etape 2 : Faire une demande de dérogation auprès de la mairie :

=> Dérogations accordées de droit : fratrie, assistante maternelle dont l'adresse dépend de Zola

=> Dérogations sur commission : tous les autres motifs

Etape 3 : Prendre rendez-vous auprès de l'école indiquée sur le certificat de pré-inscription délivré par la mairie.

Rien ne sert de passer par les directions d'école avant d'être passé par la mairie.

Livrets d'accueil famille et PS

Lors de l'inscription à l'école, la directrice remet un livret d'accueil aux parents et un à l'enfant pour présenter l'école, aider les enfants et les parents à se préparer pour leur rentrée et donner les informations principales.

Nouveauté : précisions sur les aménagements d'emploi du temps pour les PS. Importance de respecter le rythme de l'enfant avec possibilité, pour les familles qui le peuvent, de ne le mettre que sur la matinée ou de le faire revenir à 15h avant de venir sur une journée entière.

Réunion de présentation de l'école aux nouveaux parents (sans les enfants) : jeudi 20 juin à 18h dans la cour de l'élémentaire ou en salle de motricité en cas de pluie. Les parents élus sont invités à représenter l'association et présenter les missions et rôles des parents élus.

Accueil des nouveaux et nouvelles PS en juin :

La directrice propose au moment de l'inscription des futur.e.s PS de s'inscrire pour des portes-ouvertes dans les classes de PS.

Jeudi 20 et 27 juin de 15h30 à 16h : visite libre des classes de PS 1, 2 et 3 pour les parents et les enfants, accueilli.e.s par les maîtresses de ces classes.

MS 2 et 3 avec les ATSEM des classes 5, 6 et 7 dans la salle de motricité

PS actuel.le.s dans la cour avec Jennifer et ATSEMs de PS (1,2,3)

Récréation classes 5, 6 et 7 de 15h à 15h30

Récréation classes 2, 3 et 4 de 16h à 16h30

Accueil de 10 parents (+enfants) par classe soient 60 familles sur les 2 jours, sur inscriptions

L'an dernier, 70% des familles auraient pu en bénéficier, mais beaucoup d'oublis.

Rentrée échelonnée

Date	Horaires scolaires	Périscolaire (cantine, accueil avant et/ou après la classe)
Lundi 2 et mardi 3 septembre	8h20 - 10h00 ou 10h15-11h50	Non
Du jeudi 5 au mardi 10 septembre	8h20 - 11h50	
A partir du jeudi 12 septembre	8h20 - 11h50 13h50 - 16h40	Oui

Les PS des classes de doubles niveaux arrivent à 10h15.

Les MS et les GS feront leur rentrée le lundi 2 septembre à 8h45, pour éviter un engorgement et éviter de stresser les PS. Dès le mardi 3 septembre, l'entrée des MS et GS se fera aux horaires habituels. La cantine et le périscolaire fonctionnent dès le lundi 2 septembre pour les MS et GS.

ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

Ces informations seront rappelées aux familles en juin et en septembre.

Cette rentrée échelonnée est bénéfique pour les enfants, et favorise une entrée à l'école dans les meilleures conditions possibles.

Il n'y a aucune démarche à faire pour inscrire les MS et les GS qui étaient dans l'école l'année scolaire d'avant.

Pour les GS, un certificat de pré-inscription a été envoyé par la mairie aux familles, et les parents doivent prendre rendez-vous avec M. Parent, directeur de l'école élémentaire, pour l'inscription pédagogique. Le lien est fait entre M. Parent, Mme Berthier et les maîtresses de GS pour accompagner les familles dans ces démarches.

Il y a peu de maintien d'élève en maternelle (situation de handicap), s'il y en a un, c'est une décision prise en concertation avec la famille. Un élève concerné cette année en grande section : élève en situation de handicap, décision prise par la MDPH, avec l'accord de l'enseignante et à la demande de la famille.

Effectifs prévisionnels

	Restants sur l'école	Nouvelles inscriptions	Dérogations entrantes en attente	Dérogations sortantes en attente	TOTAL PREVISIONNEL	TOTAL REEL
Futurs PS		45				
Futurs MS	43					
Futurs GS	66					
TOTAL				Fermeture : 174 et - Ouverture : 217 et +		

Un sondage a été fait auprès des parents pour pouvoir se projeter sur la rentrée scolaire prochaine, et préparer la composition des classes de l'école.

Une classe sera normalement fermée à la rentrée de septembre.

Les fermetures de classe sont actées par l'Éducation Nationale. Mme Berthier travaille avec la mairie pour limiter les inscriptions en PS autant que faire se peut, une fois la campagne close, afin de respecter la contenance des classes de GS à 24, et ne pas surcharger les classes de MS et PS (la mesure de fermeture sera levée le cas échéant).

4- Suivi des travaux

Procédure pour les demandes de travaux : le bâtiment appartient à la mairie, qui le met à disposition de l'Éducation Nationale.

Pour les petits travaux la gardienne fait des Demandes d'Interventions, via un logiciel qui permet aux gardien.ne.s et à la mairie de suivre les demandes. En revanche, depuis quelques mois les directeurs/trices ne peuvent plus les suivre. Une demande a été faite en réunion de directeur.ices de réintégrer le logiciel. Ils sont en attente des codes.

Pour les gros travaux, la mairie envoie la projection des travaux prévus sur les 4 prochaines années, aux directeurs/trices, qui peuvent prioriser et/ou ajouter des demandes.

ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

Tableau de recensement des travaux :

	2024	2025	2026	>2026
Honoraires Restaurant, extension entrée et aménagement d'un self /laverie	X			
Trx extension entrée et restaurant + self et locaux personnels + traitement après démolition	X			
Trx en // extension : relocalisation gymnase aile OUEST et 2 classes maternelle aile Est (concertation en cours)				
Travaux - remplacement SSI	X			
GS Traitement des façades : notamment façades Sud maternelle				
Maternelle complément sécurité escaliers bois				
Elémentaire local du RASED réfection des peintures	?			
Elémentaire, installation double porte pour isolation phonique entre salles 115 & 117				
Elémentaire, réfection de la toiture ardoise amiantée sur logement	étude ?			
Elémentaire, réfection des peintures de la salle de sport 006				
Maternelle: Reprise des peintures classes 2 et 7				
Maternelle: Remplacement fenêtres classes 7				
Maternelle: Réfection évacuation eaux usées - sanitaires RDC avec extension restaurant				
Elémentaire: Installation d'un garde-corps sur toiture terrasse sanitaires	X			
Elémentaire R+1 ouest : occultations, rideaux	X			
Ensemble de l'école (si risque chute / intrusion) : entrebâilleurs de fenêtres	X			
Elémentaire: Reprise des peintures des préaux couverts				

Après plusieurs années à alerter la mairie sur la sécurisation et la mise en sûreté du bâtiment, cela semble en projet.

Concernant les autres demandes antérieures :

- Porte coupe-feu salle 116 qui ne fermait et n'aimantait plus depuis 3 ans : Réparée
- Brise vue grille de la cour de maternelle en rapport avec la sûreté des adultes et des enfants : Installés

Concernant les demandes ajoutées par le Conseil d'Ecole :

- Coffrage tuyau + peinture salle de classe 17 (mur qui s'effrite et enfants qui le mangent)
- Équipement des classes en mobilier flexible
- Changement du système de siphon de la salle 21. Inondations récurrentes.
- Pose de cadenas pour pouvoir fermer les armoires des classes en vue de l'utilisation des classes par le périscolaire les mercredis à partir de la rentrée prochaine.
- Trou dans le mur à reboucher, salle 14 (accès souris)
- Étanchéité de la cabane ou changement de cabane à roulants. La mairie a fourni des vélos, trottinettes... neufs qui sont détériorés chaque jour de pluie... La serrure a par ailleurs lâché ce jour.
- Serrures aux portes de classe (pour fermer la classe de l'extérieur, vols récurrents !!!)
- racks à vélos pour les enseignant.e.s, ATSEM et animateurs/trices
- changer le groom de la porte vitrée qui donne sur la cour de l'élémentaire pour qu'elle se referme en plein et éviter les déperdition énormes de chaleur en hiver
- Badge Salto pour l'entrée dans le bâtiment.
- Range-trottinettes pour les familles

Autres demandes : sol de la cour de récréation (faite depuis de nombreuses années)

ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

Questions/remarques :

- Peut-on ajouter des dates de travaux avant le prochain Conseil d'École ? (Parent élu)
(représentante mairie) Non, car les budgets de la mairie sont votés par année. Actuellement, les travaux réalisés dépendent des budgets votés l'an dernier. Il existe différentes enveloppes budgétaires : l'entretien et les petits travaux, les travaux de réaménagement, les travaux de construction, les plans de restructuration (comme la rénovation des cours d'écoles de Villeurbanne dans le cadre de la lutte contre le réchauffement climatique et créer des espaces ludiques)... Cela nécessite parfois de procéder école par école sur plusieurs années.
- Quid de notre cour dont le sol n'est plus droit, et qui représente un danger pour nos enfants ?
Encore une fois, il faut tenir compte des contraintes budgétaires : hausse des prix dans le domaine des matières premières et de l'énergie + hausse de la population à Villeurbanne nécessitant la construction de nouveaux groupes scolaires + limitation des possibilités d'embauche (notamment pour réaliser les travaux) dans les Collectivités par l'Etat

Les agents alertent déjà sur la charge de travail lié à la diminution de la masse salariale mais pas de solution apportée.

Mme Fort affirme son soutien au Conseil d'École pour la réalisation effective des travaux liés à la sécurité des enfants.

5 – Les actions du Projet d'école

Projets passés :

Entretiens individuels de rentrée, rencontres course, gym et danse USEP pour les classes 5, 6 et 7, cabanes du Téléthon, la fête et marché d'Hiver, Semaine de la maternelle, entretiens de suivi du carnet des apprentissages, photos de classe, spectacle commun, sorties Espace Tonkin classes 1, 2, 3 et 5, Cinéma le Zola classes 1, 2, 3, 4 et 5, Chamagnieu classes 5 et 7, projet ex-APA mise en musique d'un album pour les classes 4, 5, 6 et 7, vente de gâteaux, semaine du goût, course solidaire.

- ⇒ L'équipe enseignante remercie les familles pour leur implication, leur participation et leurs retours positifs lors de tous les projets

Projets à venir :

Semaine moins d'écran mater et élem du 27 au 31 mai, semaine de sensibilisation à l'autisme à partir du 2 avril, carnaval commun avec l'élem le 12 avril, fête des ATSEM 22 mars, Enigmes contées dans le cadre de Quai du Polar (classes 2 et 7) le 5 avril, Fête du livre (uniquement l'intervention d'une autrice dans les classes 5, 6 et 7) le 8 avril, 100 jours d'école pour les classes 5 et 7, sortie nature pour les PS et MS en construction, Chorales au CCVA le 7 juin, liaison GS/CP (pour préparer la rentrée des futurs CP : rencontre en chanson, présentation cartable, Zolapiades, après-midi au CP, CP qui viennent lire des histoires aux GS, après-midi lecture partagée), fête des enfants, Fondation Bullukian classes 5, 6 et 7.

6 – Les actions de l'Association des Parents d'Élèves

Toutes les actions de l'Association des Parents d'Élèves aident à financer les Projets de l'École.

ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

Projets passés :

Vente de donuts (qui a permis de lever des fonds pour organiser une fête solidaire le 28 juin), trombinoscope des Parents Elu.e.s

Projets à venir :

- Organisation d'un temps convivial et participatif de fin d'année (fête solidaire du 28 juin) avec Scène ouverte en élémentaire et Fresque participative en maternelle

- Actions ponctuelles pour aller à la rencontre des familles, en cours de test (vente de donuts côté élémentaire), possibilité aussi de faire des temps café - parent avec ou sans thématique, avec ou sans enseignant, avec ou sans infirmière de PMI, tombola gratuite... En stand-by

- Autre vente de goûter (dont vente de goûters dans le temps)

Questions/Remarques :

Possibilité de remettre une communication entre les deux bâtiments pour la fête de fin d'année (question de sécurité) ? A voir avec M. Parent, responsable du bâtiment concernant la sécurité

Besoins de l'Association :

L'Association des Parents d'Elèves manquent de parents motivés à aider à organiser des événements conviviaux.

Contact : conseil.zola-villeurbanne@fcpe69.fr

7 – Projet Notre Ecole Faisons La Ensemble :

Présentation des Couloirs Actifs

Concept canadien clé en main, avec possibilité de le construire soi-même, nécessitant un gros financement.

Zones de couloirs, de salles ou extérieurs aménagés pour pouvoir bouger, se dépenser, se coordonner...

Objectifs : Apaiser les élèves agités, lutter contre l'inactivité (fatigue, pb de concentration, difficultés dans la gestion émotionnelle).

Exemples de dispositifs :

- Sur le mur : suivre un tracé avec sa main...
- Au sol : marelle, éviter les crocodiles...

<http://maitrefafa.eklablog.com/la-mise-en-place-d-un-couloir-actif-a213441013>

<https://www.corridoractif.com/>

Présentation des classes flexibles :

Expérimentations dans certaines écoles de Villeurbanne + à Chamagnieu : mobilier léger, sur roulettes, pour moduler la classe en fonction des besoins (chaises en plastique empilables, bancs en plastiques gigognes, tables individuelles et de groupe pliables et sur roulettes, Z-tools).

Projet Notre Ecole Faisons La Ensemble (NEFLE)

Dispositif de l'Education Nationale, créé il y a environ 2 ans, qui permet de demander le financement Mairie et Education Nationale pour un projet d'Ecole.

ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

Notre projet :

En passant par ce projet, NEFLE nous souhaitons mettre en place des Corridors Actifs en les couplant avec le projet de classes flexibles.

Retour des Parents :

Les parents présents sont très favorables à ce projet.

Retour des Représentants de la Mairie :

Mme Fort et M. Chovelon sont également très favorables à ce projet.

Il est envisagé de proposer ce projet dans le cadre de la Cité Éducative également pour la part de financement Mairie.

Conclusion :

L'équipe pédagogique va déposer le projet sur la plateforme NEFLE et questionner la Cité Educative. Les parents seront tenus informés des avancées au prochain Conseil d'Ecole.

8 – Questions diverses :

Prénom, nom du secrétaire de séance
Manoé DALMON

Date : 19/03/2023

Signature

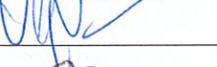
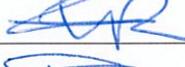
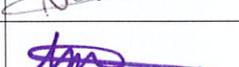


Prénom, nom du directeur d'école
Jennifer BERTHIER

Date : 19/03/2023

Signature

EMARGEMENT CONSEIL D'ECOLE 19 MARS 2024

NOM Prénom	Fonction	Signature
BERTHIER Jennifer	Directrice d'école	
RAYNAUD Jean	Parent élu	
CHOVELON FRANCK	Responsable Educatif de Proximité	
FORT Agathe	Adjointe au Maire de Villeurbanne	
Pelone Cléo	Parent élu	
VEYRIERES Frederic	Parent élu	
CUSSET Justine	Parent élu	
JOVER Alexandra	Parent.e élue	
Pochon Clélie	Parent élu	
BAGNON Anne Laure	enseignante	
DALMON Manon	enseignante	
LATOURE Lorène	enseignante	
MONDÉSERT Marion	enseignante	
NOIROT Christel	enseignante	
MICHEL Audrey	enseignante	
ROBLES Muriel	Coordinatrice Adj. Peisec	
GAUTHEY Amandine	enseignante	